## Apl 2022

## janvier 2022

Allocation de logement <sup>1</sup>	272,00 €
1. Montant versé à un tiers	
février 2022	
Allocation de logement <sup>1</sup>	272,00 €
1. Montant versé à un tiers	
mars 2022	
Allocation de logement <sup>1</sup>	272,00 €
1. Montant versé à un tiers	
avril 2022	
Allocation de logement <sup>1</sup>	272,00 €
1. Montant versé à un tiers	
mai 2022	
Allocation de logement <sup>1</sup>	272,00 €
1. Montant versé à un tiers	
juin 2022	
Allocation de logement 1	272,00 €
100 No. 100 No	

<sup>1.</sup> Montant versé à un tiers

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Loire-Atlantique.

Les montants sont restitués avant retenues éventuelles.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.